

1 INITIATIVES

Achat groupé des fournitures scolaires, sondage auprès des familles...

4 FOCUS

Les incontournables de cette année en Apel

6 RENCONTRE

Philippe Delorme, secrétaire général de l'Enseignement catholique

7 PERSPECTIVES

Besoins éducatifs particuliers : accompagner les familles

8 EN BREF

Règles de vote en AG, statut-type, partenariat Onisep...

n° 137
sept./oct.
2019

+ sur apel.fr espace privé

apelinfos

Au cœur de votre engagement



ÉDITORIAL

GILLES DEMARQUET

Président national de l'Apel

Chers amis,

La rentrée est un temps de rencontre avec les nouveaux membres de la communauté éducative. Des nouvelles relations de confiance sont à créer, en prenant soin d'accueillir avec bienveillance, de voir toujours le verre à moitié plein et d'avoir le souci du plus faible.

Nous sommes entrés dans une année de changements. Au lycée, avec la mise en place de la réforme, que nous allons suivre de près en siégeant dans les commissions de suivi du ministère.

En maternelle, avec l'obligation d'instruction à trois ans, qui entraîne une extension de la loi Debré. Il vous faudra travailler étroitement avec les cellules diocésaines des forfaits, en lien avec les chefs d'établissement et présidents d'Ogec, pour veiller à l'équité financière.

Année de changement pour une école vraiment inclusive, avec la pérennisation du métier d'AESH et une nouvelle organisation qui, nous l'espérons, répondra mieux aux attentes des parents.

Sachons accompagner le changement, dans un réel esprit de service auprès des familles.

Bonne année en Apel à chacun de vous.

INITIATIVES

MÉRIGNAC À Sainte-Marie, on signe !

Pour permettre aux enfants de communiquer avec deux employées sourdes de la cantine, l'Apel a organisé une initiation à la langue des signes.

Ancienne administratrice

de l'Apel, nouvellement élue présidente, Maud Rougemont a été interpellée par ses enfants, en début d'année dernière, au sujet de deux employées sourdes de la cantine. « Ils m'ont rapporté que les élèves de maternelle étaient mal à l'aise face à ces dames avec qui ils ne pouvaient pas communiquer, et que ces dernières faisaient parfois l'objet de moqueries. Je me suis donc dit qu'il fallait faire quelque chose pour que ces personnes se sentent accueillies et considérées dans l'établissement, mais aussi pour que les enfants soient sensibilisés à la question du handicap et s'ouvrent à la différence. » Maud Rougemont a donc cherché un partenaire qui puisse intervenir auprès de l'équipe éducative et des élèves pour les initier à la langue des signes. « La direction de l'établissement a très bien accueilli



Les élèves ont réalisé des panneaux présentant les signes appris en classe.

la proposition et accepté que cela se passe sur le temps scolaire. J'ai également sollicité la mairie, qui a manifesté son soutien au projet par une subvention ». Tous les élèves ont donc pu bénéficier de deux heures d'initiation, par un intervenant malentendant de l'association Visuel-LSF Aquitaine. Après avoir découvert les signes permettant d'entrer en contact, chaque classe a exploré une thématique particulière : la

septembre
octobre
2019

n° 137
apelinfos

2 INITIATIVES

... famille, les animaux, les émotions... Les élèves ont ensuite restitué ce qu'ils avaient appris sur des panneaux réalisés en classe, lesquels ont été présentés aux parents. « Les enfants ont été très réceptifs et ont noué de belles relations avec les intervenants. Certains parents nous ont dit qu'ils avaient réinvesti ce qu'ils avaient appris au sein de la famille. Les enseignants ont eux aussi beaucoup apprécié, ils ont pu réutiliser certains signes en classe, par exemple pour obtenir le silence sans élever la voix », témoigne Maud Rougemont. Quant au contact avec le personnel sourd de la cantine, il se fait maintenant naturellement et sans crainte. ●

SOMAIN L'Apel évite aux familles la corvée des courses de rentrée



Une organisation sans faille permet à l'Apel de préparer et distribuer les colis en un temps record.

L'Apel de l'institution Notre-Dame de la Renaissance offre aux familles un service de taille : la gestion des achats de fournitures scolaires.

Huit-cent-soixante : c'est le nombre de colis de fournitures scolaires préparés et distribués aux familles de Notre-Dame de la Renaissance, à Somain (59), par les bénévoles de l'Apel à la veille de la rentrée 2019. Une opération menée depuis plusieurs années, grâce à une organisation logistique sans failles. « C'est la commission fournitures, composée de huit personnes, qui s'occupe de tout, explique la présidente de l'Apel, Stéphanie Rodriguez. Tout commence au mois de mars, où nous reprenons les listes de fournitures des différentes classes avec les enseignants, pour qu'ils nous disent les modifications qu'ils souhaitent y apporter. Après avoir mis les listes à jour, nous prenons contact avec le fournisseur, nous vérifions les références au catalogue et les prix des produits. Nous

préparons ensuite les bons de commande, par classe, et les faisons envoyer aux familles début juin. »

COMMANDE À LA CARTE

Les fournitures sont proposées par packs pour ce qui est de la papeterie (un pack comprend le lot de cahiers demandés par les enseignants de la classe concernée) et en vrac pour les stylos, gommés, feuilles, etc. Les familles choisissent donc ce dont elles ont effectivement besoin. Le retour des bons de commande, accompagnés du règlement, est attendu avant l'été. « L'achat groupé nous permet de faire faire environ 20 % d'économies aux familles. Nous leur évitons la corvée des courses de rentrée et les assurons d'avoir à temps le matériel demandé. » D'où la satisfaction des parents, qui font quasiment tous appel à ce service. ●

EN ACTION

Participez au Challenge sport santé !

Pour la troisième année consécutive, le mouvement des Apel s'associe avec l'Ugsl et la Fédération française de cardiologie pour lutter contre la sédentarité des jeunes, responsable de la perte de 25 % de leurs capacités cardio-vasculaires en 40 ans. Les Apel sont invitées à promouvoir l'activité physique au sein de leur établissement, en participant au Challenge sport santé, dont le principe est de rassembler l'ensemble de la communauté éducative autour d'un événement festif et sportif, entre les mois de mars et mai 2020. Un projet qui peut s'appuyer sur le dispositif proposé par la FFC dans le cadre des parcours du cœur. 



MARSEILLE Un sondage pour connaître les attentes des familles

L'Apel Louise-de-Marillac a adressé un sondage aux familles, pour connaître leur perception de l'association et leurs attentes. Elle a ainsi pu donner plus de visibilité à son action.

Lorsqu'une nouvelle

équipe a repris l'Apel Louise-de-Marillac, en cours d'année dernière, sa première préoccupation a été de chercher à savoir comment l'Apel était perçue par ses adhérents et quelles étaient leurs attentes. « Nous savions que les parents n'avaient pas forcément une très bonne image de l'Apel, qu'ils trouvaient son fonctionnement opaque, aussi nous voulions leur donner la parole de façon anonyme, pour qu'ils puissent exprimer leur ressenti en toute franchise », témoigne l'une des membres du bureau. Un sondage en ligne a donc été conçu, avec un certain nombre de questions ouvertes pour qu'ils puissent faire des propositions. « Nous avons été surpris du très bon taux de réponses : 108 familles y ont participé, soit

42 % des adhérents ! Les retours ont été instructifs : nous nous sommes rendu compte que les membres du bureau de l'Apel n'étaient pas identifiés, que les parents étaient en attente de plus de transparence financière et d'une plus grande diversité d'actions. »

MEILLEURE VISIBILITÉ

L'équipe Apel a compilé les résultats du sondage dans un document qu'elle a envoyé à tous les parents, et en a profité pour leur présenter les membres du bureau, donner des explications sur la cotisation, son fonctionnement, etc. Elle s'est également saisie de l'occasion pour faire appel à de nouveaux bénévoles. « Nous avons compris qu'il fallait donner plus de visibilité à notre action, expliquer qui nous



Nouveauté proposée par l'Apel, une soirée-rencontre entre parents hors du cadre scolaire.

étions et ce que nous faisons. Nous avons aussi lancé de nouvelles actions, comme cette soirée-rencontre organisée au mois d'octobre, destinée à permettre aux parents de faire connaissance dans un cadre convivial. » ●

PARTENARIAT

Progresser en orthographe avec le projet Voltaire

L'Apel renouvelle cette année son partenariat avec le Projet Voltaire qui propose, en ligne, un programme personnalisé d'entraînement à l'orthographe.

Voici dix ans que le Projet Voltaire a développé un programme en ligne d'entraînement à l'orthographe, personnalisé en fonction des lacunes de l'utilisateur et de son rythme d'apprentissage. D'approche ludique et auto-adaptative, le dispositif est fait pour stimuler l'envie de progresser. L'accessibilité est assurée, la plateforme proposant des vidéos en langue des signes, un affichage adapté pour les personnes malvoyantes ou atteintes d'un trouble dys, ainsi

qu'un système de synthèse vocale pour les personnes non-voyantes.

La souscription au programme, dont le coût dépend du nombre de licences, peut être prise en charge par l'Apel d'établissement. Dans le cadre du partenariat, les présidents d'Apel et chefs d'établissement peuvent le tester eux-mêmes gratuitement (ou le faire tester à leur enfant) : il leur suffit de se rendre sur <https://apel.projet-voltaire.fr/> et de s'inscrire avec le code APEL7056.



VIE ASSOCIATIVE

Les incontournables de cette année en Apel

L'année scolaire est déjà bien entamée pour votre Apel, et les projets ne manquent pas... Pour vous aider à vous organiser, nous vous proposons un tour d'horizon des sujets incontournables à mettre sur votre « to do list » !

Le début d'année scolaire est, pour les Apel, généralement marqué par les réunions de rentrée, les formalités administratives, l'organisation du travail de l'équipe, la planification des actions de l'année... Si bien qu'avec tant d'idées en tête, certaines Apel oublient qu'elles peuvent trouver du soutien auprès de leur Apel

départementale. S'en faire connaître, c'est l'assurance de pouvoir bénéficier de formations, d'avoir un interlocuteur en cas de difficultés, ou encore de trouver de l'aide pour mettre en place telle ou telle action. Ne tardez pas à lui communiquer la liste des membres de votre conseil d'administration ! ●



Pour vous procurer les affiches de la Semaine des Apel, contactez votre Apel départementale/académique.

NOMMER UN CORRESPONDANT ICF

Les orientations nationales du service Information et conseil aux familles, votées l'année dernière, invitent chaque Apel d'établissement à nommer un correspondant ICF au sein de son équipe. Sa mission : créer du lien au sein de la communauté éducative et se faire

le relais d'informations sur les thématiques ICF que sont l'orientation, le rapprochement entre école et monde professionnel, et les besoins éducatifs particuliers. Il pourra proposer des actions au niveau de l'établissement et s'impliquer dans leur mise en œuvre, en lien avec l'équipe éducative et le BDI Orientation. Il sera aussi en charge de faire remonter au service ICF départemental/académique les attentes et besoins exprimés par les parents de l'établissement. Le correspondant ICF peut être recruté parmi les membres du conseil d'administration, dans l'équipe d'animateurs du BDI Orientation, au sein des parents correspondants, parmi les nouveaux parents...

MONTER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

L'Apel nationale dispose d'un budget de solidarité pour aider les Apel à financer des projets dans trois domaines précis, définis comme prioritaires : projets numériques, projets de soutien au développement de pédagogies différenciées, projets relatifs à l'enseignement des spécialités. Pour consulter les critères d'attribution de subvention, rendez-vous sur l'espace privé. Prenez ensuite rapidement contact avec votre Apel

communauté éducative et se faire le relais d'informations sur les thématiques ICF que sont l'orientation, le rapprochement entre école et monde professionnel, et les besoins éducatifs particuliers. Il pourra proposer des actions au niveau de l'établissement et s'impliquer dans leur mise en œuvre, en lien avec l'équipe éducative et le BDI Orientation. Il sera aussi en

Êtes-vous inscrit à l'espace privé du site www.apel.fr ?

Pour bénéficier des nombreuses ressources offertes aux élus des Apel par l'espace privé, il est nécessaire de s'enregistrer en ligne.

Destiné aux élus des Apel, l'espace privé du site www.apel.fr a été conçu pour les aider à mener à bien leur mission. Actualité du mouvement, vie associative, idées d'actions, il offre de très nombreuses ressources thématiques utiles au quotidien, des informations pratiques, des modèles de documents, un forum...

Pour s'inscrire : le président de l'Apel (ou le secrétaire) se rend sur www.apel.fr, dans l'onglet « Espace privé ». Il clique

sur « S'enregistrer », sélectionne son Apel et saisit, en une fois, tous les membres du conseil d'administration avec leurs coordonnées. Il suffit ensuite d'attendre la validation de ces inscriptions par l'Apel départementale : chacun reçoit alors individuellement ses codes de connexion. Seul le président peut par la suite, depuis son compte, effectuer des modifications dans les comptes des membres de son équipe. 

départementale si vous souhaitez déposer un dossier, car il devra automatiquement être validé par ses soins avant d'être transmis à l'Apel académique, qui l'enverra à l'Apel nationale au plus tard le 31 janvier.

MENER UNE ACTION DE SOLIDARITÉ AU PROFIT D'ESPOIR IRAK

Depuis 2014, l'Apel et l'Enseignement catholique mènent conjointement une opération de solidarité au profit des chrétiens d'Irak. La mobilisation se poursuit cette année, autour du projet éducatif d'une école de

Qaraqosh, tenue par des sœurs dominicaines, qui scolarise des enfants chrétiens et musulmans, pour leur apprendre à vivre ensemble et ainsi contribuer aux espoirs de paix dans la région. Pour les soutenir, nous vous proposons de vous associer à la campagne « Les graines de l'espoir », en commandant des sachets de graines de menthe à planter. Vous pourrez les vendre, au prix de 2 euros, lors du marché de Noël, d'une action de Carême, etc. (des fiches pédagogiques sont disponibles sur espoir-irak.enseignement-catholique.fr pour vous aider à

organiser une action de sensibilisation). Commandes à passer dès que possible par mail à espoir-irak@enseignement-catholique.fr

PARTICIPER À LA SEMAINE DES APEL

La 13^e semaine des Apel se déroulera du 13 au 20 mars 2020, sur le thème « S'engager pour l'Homme et la planète ». En lien avec le thème du prochain congrès national, « Enjeux écologiques, défis éducatifs », toutes les Apel sont invitées à se mobiliser en organisant des actions de sensibilisation et d'incitation à l'engagement en faveur de l'Homme et de l'environnement. Un mode d'emploi de l'opération, comprenant de nombreuses idées d'actions et ressources, vous est proposé en téléchargement sur l'espace privé du site www.apel.fr. Des affiches sont également disponibles auprès de votre Apel académique/départementale. 



La campagne Espoir Irak se poursuit : elle a besoin de votre soutien !

6 RENCONTRE

AVEC PHILIPPE DELORME

Secrétaire général de l'Enseignement catholique

« Ensemble au service de la croissance des jeunes »

Ancien directeur diocésain de Créteil, Philippe Delorme a pris ses fonctions de secrétaire général de l'Enseignement catholique le 1^{er} septembre. Il présente sa vision de la relation école-familles et de la place de l'Apel.

Lorsqu'il évoque la relation école-famille, Philippe Delorme y associe d'emblée la confiance. « Le Statut de l'Enseignement catholique reconnaît les parents comme les premiers éducateurs de leurs enfants, souligne-t-il. Il ne saurait donc y avoir d'instruction et d'éducation, au sein de nos établissements, sans relation de confiance avec les familles. Cela suppose que le chef d'établissement leur présente clairement le projet d'établissement et son mode de fonctionnement, pour prévenir les incompréhensions. » Si le nouveau secrétaire général de l'Enseignement catholique insiste sur ce point, c'est non seulement pour que les parents puissent faire un vrai choix, mais également pour qu'ils se sentent engagés par celui-ci. « Les parents sont des acteurs à part entière de la mise en œuvre du projet d'établissement : ils doivent participer à ce qu'il soit bien irrigué par la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Même s'ils ne partagent pas notre foi, ils peuvent favoriser un climat évangélique, en contribuant à faire vivre la fraternité ». Une invitation plus particulièrement faite à l'Apel, qui doit pouvoir « trouver toute sa place dans l'établissement, dialoguer régulièrement avec le chef



« L'Apel a un rôle important à jouer dans l'accueil de tous, et notamment des plus fragiles », insiste Philippe Delorme.

d'établissement » et a, pour lui, « un rôle important à jouer dans l'accueil de tous, notamment des plus fragiles, comme les enfants porteurs d'un handicap ». Et de conclure : « Au sein de nos communautés éducatives, chacun doit occuper sa place dans un esprit de service et non de pouvoir. C'est ce qui permet d'être réellement ensemble au service de la croissance des jeunes, de les aider à trouver leur propre chemin d'excellence, à devenir des adultes libres et sur lesquels on peut compter. » ●

POUR EN SAVOIR PLUS SUR
la relation école-familles,
rendez-vous

 + sur apel.fr | espace privé | **ACTUALITÉS** | **Apel infos n°137**

Besoins éducatifs particuliers : accompagner les familles

Alors qu'un service public de l'école inclusive a été lancé à la rentrée, les Apel sont invitées à s'impliquer toujours davantage dans l'accompagnement des familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.

FAIRE PLACE À LA SINGULARITÉ DE CHACUN

« L'approche inclusive va bien au-delà de la question du handicap : il s'agit de faire place à la diversité et à la singularité de chacun », a coutume de dire Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. De fait, depuis les lois de février 2005 et d'avril 2013, la société et l'école deviennent progressivement inclusives. On parle désormais de « besoins éducatifs particuliers » plutôt que de « handicap », pour se focaliser sur les besoins de l'enfant et non sur ce qui entrave ses capacités d'apprentissage. Un pas de plus a par ailleurs été franchi en juillet dernier, avec l'inscription de « la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction » dans le code de l'Éducation.

UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

Le service public de l'école inclusive, lancé à la rentrée 2019, s'organise autour de pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) chargés de coordonner le recrutement, la formation et l'affectation des AESH (personnels accompagnant les élèves en situation de handicap), avec pour objectif de mieux répondre aux besoins des élèves et de favoriser leur autonomie. Le dispositif prévoit notamment que les AESH soient mieux formés et disposent de contrats plus durables. Il met également des moyens en œuvre pour mieux accueillir les parents et simplifier leurs démarches (cellule de réponse dans chaque département, entretien d'accueil, livret de parcours inclusif, simplification des procédures d'aménagement des épreuves). Des mesures dont l'Apel nationale suivra attentivement le déploiement.

LE RÔLE DE L'APEL D'ÉTABLISSEMENT

L'Apel d'établissement a un rôle important à jouer auprès des parents ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers. Elle doit participer au déploiement d'une école inclusive, en lien avec le chef d'établissement et les enseignants, et savoir orienter les familles vers les bons interlocuteurs (service ICF, plateforme téléphonique Apel service, cellule de réponse départementale, représentants des parents dans les instances départementales de la MDPH ou de la DSDEN). Il lui incombe, par ailleurs, de **faire remonter à l'Apel départementale/académique les difficultés rencontrées par les familles concernées**. Mais l'Apel a également pour mission de sensibiliser l'ensemble des familles, et plus largement de la communauté éducative, à l'accueil de la différence, que ce soit en organisant des conférences, une rencontre parents-école sur le thème « Enfants différents, ensemble à l'école » (contacter le référent RPE départemental), une mise en situation de handicap, etc.





Foire aux questions

Vous donner des clés de compréhension de la vie associative et du fonctionnement de l'Apel, telle est l'ambition de cette rubrique! 



QUELLES SONT LES RÈGLES DE MAJORITÉ APPLICABLES LORS DES VOTES EN AG ?

Les statuts-type d'Apel ne prévoient de prendre en compte que les suffrages exprimés : les bulletins blancs et nuls ne sont donc pas comptabilisés pour établir le seuil de majorité. Lorsque le nombre de candidats

est inférieur ou égal au nombre de sièges à pourvoir, l'élection se fait à un seul tour pour que l'assemblée générale puisse réellement exprimer sa volonté : elle ne doit, en effet, pas être contrainte d'élire tous les postulants. Les candidats sont alors élus à la majorité absolue (50 % des voix + 1). Si le nombre de candidats est supérieur au

nombre de sièges à pourvoir, les candidats ayant recueilli la majorité absolue (50 % des voix + 1) et le plus grand nombre de voix sont élus dès le premier tour. Un second tour est organisé lorsque tous les sièges ne sont pas pourvus à l'issue du premier, et la règle est alors celle de la majorité relative : sont élus les candidats qui obtiennent le plus de voix. ●

POURQUOI AVOIR CHANGÉ LES STATUTS-TYPE D'APEL D'ÉTABLISSEMENT ?

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE LEUR ADOPTION ?

Un nouveau modèle de statuts-type est proposé aux Apel d'établissement depuis juin 2019. Il est en effet apparu nécessaire de simplifier certaines règles, inapplicables pour bon nombre d'Apel, et de tenir compte d'une



évolution législative (suppression du registre spécial). Les nouveaux statuts sont valables pour les Apel de primaire, de collège et de lycée. Ils n'imposent plus la règle du renouvellement par tiers des membres du CA (désormais, tout membre de CA est élu pour trois ans, y compris s'il remplace un administrateur n'ayant pas mené à terme son mandat). Ils précisent le rôle du bureau et ne le contraignent plus à rédiger un

PV pour chacune de ses réunions. Ils rappellent l'importance de garder une trace écrite des décisions du CA et de l'AG. Ces nouveaux statuts doivent être adoptés d'ici la fin décembre 2020, au cours d'une AG extraordinaire - qui peut se tenir le même jour que l'AG ordinaire (sous réserve d'envoyer deux convocations distinctes, avec chacune un horaire qui lui est propre). ●

PARTENARIAT

Les guides Onisep diffusés gracieusement dans l'Enseignement catholique

L'Apel, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique et l'Onisep ont signé une convention de partenariat au mois de mai 2019. L'Onisep s'est engagé à diffuser gracieusement ses collections et guides gratuits (versions papier et numérique), aux élèves des établissements de l'Enseignement catholique, par l'intermédiaire du BDI Orientation ou, à défaut, du président de l'Apel. Les Apel académiques et départementales en seront également destinataires et bénéficieront d'un accès gratuit à la version complète d'Onisep services.

EXCELLENCE PRO

Un salon des formations professionnelles de l'Enseignement catholique

Le premier salon des filières professionnelles de l'Enseignement catholique se tiendra au mois de mars prochains à La Villette (Paris). Son nom : Excellence pro. Son objectif : donner de la visibilité à ces formations d'excellence, qui rassemblent près de 300 000 jeunes, de la troisième à bac + 5, en favorisant la rencontre des acteurs de la formation et de l'orientation. La journée du 13 mars sera plus particulièrement dédiée aux « prescripteurs d'orientation » : correspondants ICF, animateurs de BDI Orientation, etc.



277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 90

Directeur de la publication : Gilles Demarquet • Rédactrice en chef : Stéphanie Rivage, stephanie.rivage@apelnationale.fr • ISSN : 1247.4185 • Conception graphique : Rampazzo & Associés • Réalisation : Folio - cr.folio@yahoo.fr • Impression : Imprimerie Vincent - 26, avenue Charles-Bedaux - BP 4229 37042 - Tours Cedex 1 • Tirage : 20 470 exemplaires



Vos coordonnées sont traitées par l'Apel nationale dans le cadre de l'envoi d'Apel infos. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site www.apel.fr, et exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité en adressant un courriel à rgpd@apelnationale.fr.